Programme électoral

pour les élections européennes du 25 mai 2014.

LISTE **7**

RECONSTRUIRE L'EUROPE.

EUROPA NEI OPBAUEN.

déi Lénk 15 JOER GÉINT DE STROUM

déi Lénk

2,47%
387,59
0,480
€ $

L'Europe est en crise, refondons l'Europe **5**

CHAPITRE 1: **9**
Pour un modèle social européen

CHAPITRE 2: **13**
Pour une citoyenneté démocratique et participative

CHAPITRE 3: **17**
Pour une revalorisation de l'action publique et une politique de la solidarité

CHAPITRE 4: **21**
Pour un changement fondamental de la politique économique

CHAPITRE 5: **25**
Pour une fiscalité équitable et efficace

CHAPITRE 6: **29**
Pour une mise au pas des marchés financiers

CHAPITRE 7: **33**
Pour des services publics démocratiques satisafisant les besoins fondamentaux

CHAPITRE 8: **37**
Pour la protection du climat

CHAPITRE 9: **41**
Pour la conversion écologique, la protection de la nature et des animaux

CHAPITRE 10: **45**
Pour une agriculture durable et la souveraineté alimentaire

CHAPITRE 11: **49**
Pour une Europe solidaire et pacifiste

CHAPITRE 12 : **53**
Pour une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme

Union européenne: Rompre pour mieux reconstruire **57**

déi Lénk

L'Europe est en crise, refondons l'Europe

Aujourd'hui l'Europe connaît sa crise la plus profonde depuis les années 30. Après quelques paroles critiques en 2008, la question de l'origine de la crise a été largement escamotée. Car cette question est au cœur du système et des intérêts qui y dominent. Après les compromis sociaux des 3 décennies d'après-guerre, le capital, et plus particulièrement le capital financier, est passé à l'offensive non seulement pour préserver, mais pour accroître ses pouvoirs, ses revenus et ses patrimoines. La conséquence en est un affaiblissement de l'Etat social, un accroissement des inégalités et une accumulation de richesse monétaire qui n'est pas investie productivement. La crise a été alimentée par des formes extrêmement sophistiquées de placement d'argent. Il n'est donc pas étonnant que la crise ait commencé par frapper des banques et institutions financières surdimensionnées par rapport à l'économie productive. En 2006, les actifs du secteur financier mondial étaient de 350% du PIB mondial, contre 100 % en 1990. L'économie mondiale flottait sur un océan d'endettement. En septembre 2008, avec la faillite de Lehmann Brothers, le système financier a failli exploser en plein vol. Face à la menace d'effondrement, les gouvernements ont choisi de sauver les banques avec des injections massives d'argent public. Ils ont ainsi transformé les dettes privées en dette publique. Dans la zone euro la dette publique était de 66% du PIB en 2007 et de 92,7% fin 2013. Au Luxembourg, elle est passée dans la même période de 6,4% à 27,7%.

Après quelques timides programmes de relance, le sauvetage coûteux des banques, le début de la récession et la croissance des déficits publics et des dettes «souveraines», la seule réponse des gouvernements a été d'imposer des politiques d'austérité, censées rétablir les équilibres budgétaires. La réduction des dépenses sociales et le gel voire la baisse du niveau des salaires et des pensions ont aggravé à la fois la récession économique et la régression sociale,

et fait monter le chômage. Avec la diminution des recettes fiscales, la dette n'a pas baissé mais augmenté, comme l'attestent les chiffres cités ci-dessus. D'ailleurs, dans son rapport public de janvier 2013, la Commission européenne dut avouer: «Après cinq années de crise économique et le retour de la récession en 2012, le chômage atteint des sommets qu'il n'avait plus connus depuis près de vingt ans, le revenu des ménages est en baisse et le risque de pauvreté ou d'exclusion augmente, en particulier dans les États membres du sud et de l'est de l'Europe.»

L'austérité sert de justification pour des réformes dites structurelles, en vérité des contre-réformes : laminage du droit du travail, flexibilité, précarisation, réformes et coupures des retraites, privatisations, voire pénétration des capitaux privés dans les secteurs publics de la santé et de l'éducation. L'objectif est de faire baisser le coût du travail et de démanteler l'Etat social. L'Etat social et les acquis du mouvement ouvrier déjà largement mis en cause avant la crise, sont maintenant l'objet d'attaques accélérées.

Derrière des discours lénifiants sur «toujours plus d'unité», les dirigeants d'Europe sont en fait en train de semer la division. Les pays de l'ancien bloc soviétique ont été intégrés à l'Union Européenne de manière subordonnée, leurs secteurs financiers sont passés sous le contrôle de banques occidentales et leurs économies ont été intégrées aux chaînes de production de multinationales occidentales, auxquelles ces pays fournissent une réserve de main d'œuvre bon marché. Les pays dits aujourd'hui de la «périphérie», surtout au Sud du continent, ont été pris dans la tourmente financière de 2008 et furent incapables de rembourser leurs dettes. Puisqu'il est interdit à la Banque centrale européenne de financer les déficits des Etats (Traité de Maastricht) et à l'Union et ses Etats d'aider les pays en difficulté (Traité de Lisbonne), ils ont été soumis aux conditions draconiennes des «plans de sauvetage» octroyés par la Troïka (UE-BCE-FMI). Présentés comme des aides aux pays en difficulté (Grèce, Portugal,...), les fonds mobilisés servaient surtout à sauver les banques allemandes, françaises et britanniques, qui possédaient plus de 50%

de la dette grecque, portugaise, irlandaise, italienne et espagnole. D'ailleurs «l'aide» consistait surtout en prêts devant être remboursés et elle fut utilisée primordialement pour payer les intérêts de la dette existante. Les conditions liées aux aides entraînaient une baisse sévère du niveau de vie des citoyens et un saccage de l'Etat social sans précédent depuis 1945.

Si ce sont les gouvernements nationaux qui exécutent les politiques d'austérité et les contre-réformes, les institutions européennes les recommandent ou les imposent. La souveraineté budgétaire et donc tout contrôle démocratique est de fait retiré aux parlements nationaux,– ce qui revient à interdire le choix d'une autre politique. Les recommandations budgétaires de la Commission menacent régulièrement les acquis sociaux. Le rapport de 2013 pour le Luxembourg recommande de nouvelles attaques contre les retraites et contre l'indexation des salaires. Quand les gouvernements élus ne sont plus considérés comme fiables, ils peuvent être remplacés par des «technocrates» comme en Grèce et en Italie en 2011.

Du coup, pour les peuples, l'Europe rime maintenant avec régression sociale et manque de démocratie. Voilà un terrain propice au développement du racisme, de la xénophobie et des forces qui les portent. Dans une série de pays la question d'une sortie de la zone euro et même de l'Union est posée.

Quelle Europe pour demain ?

Nous refusons le choix entre acceptation du cadre de l'Europe actuelle et repli sur les Etats nationaux. Ni l'européisme néolibéral, l'idéologie du consensus entre centre-droit et centre-gauche, ni le repli nationaliste ne servent les intérêts des peuples, et surtout pas ceux des salarié-e-s.

Il faudra changer de direction, reconstruire et unifier l'Europe sur d'autres bases que celles du capitalisme financiarisé. Une Europe sociale, démocratique, écologique, qui subordonne les intérêts économiques privés aux besoins

humains et à l'intégrité du système écologique planétaire, qui brise la mainmise de la finance, une Europe au service des populations, des salarié/es, des jeunes et des retraité/es, une Europe qui développe les industries et les services et empêche les restructurations et délocalisations au nom du profit.

Il faut que le crédit soit enlevé des mains du capital financier et mis au service de l'économie productive. Les impôts sur les bénéfices, les grandes fortunes et les hauts revenus doivent être harmonisés vers le haut pour mettre fin à la concurrence fiscale et rétablir la fonction redistributive de l'impôt. Il faut travailler à une harmonisation du niveau de vie vers le haut, ce qui suppose des moyens budgétaires accrus.

Pour surmonter le déficit démocratique, il faut changer fondamentalement le fonctionnement de l'Union européenne.

Notre démarche se concrétise dans les critiques et les propositions de notre programme.

Nos propositions visent à avancer sur les terrains du progrès social, d'une vie autodéterminée dans la paix, la dignité et la sécurité sociale, de la transformation socio-écologique dans le sens d'une «bonne vie» et par conséquent de la répartition juste de la richesse créée et d'un ordre économique solidaire.

1

Pour un modèle social européen

Le droit social européen, bien qu'insuffisant et fragmentaire, a consacré le droit des travailleurs migrants aux prestations sociales et aux avantages sociaux du pays dans lequel ils travaillent. Il a aussi garanti les congés payés liés à des périodes de maladie, introduit le congé parental, contribué à la limitation des CDD et du travail partiel, réglé le maintien des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, interdit les discriminations liées au sexe, etc… . Ces principes ont été transcrits dans la législation nationale ou sont régulièrement invoqués devant les tribunaux.

Mais le droit social européen est actuellement menacé de régression par les forces néolibérales, p.ex. en matière de révision de la directive sur le temps de travail, ou en matière de détachement de travailleurs. Dans des arrêts de la Cour de justice européenne (Viking, Laval, Rüffert, Luxembourg) la prééminence des règles de concurrence face aux droits sociaux a été affirmée. C'est aussi au nom des politiques européennes que sont actuellement menées les plus importantes attaques contre les droits sociaux dans les pays membres, menant à un appauvrissement et à une précarisation de larges couches de la population. Pourtant, l'article 151 TFUE, repris du Traité de Rome, fixe comme objectifs à l'UE et aux Etats membres de «promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail de la main d'oeuvre permettant leur égalisation dans le progrès». Récemment la commission sociale du parlement européen, au nom de ces objectifs, a sévèrement critiqué la politique brutale de la «troika» contre l'Irlande, la Grèce ou le Portugal.

La construction européenne, comme celle des Etats membres, n'est pas monolithique, mais est le champ de la lutte permanente de forces sociales opposées. On se souvient de la directive Bolkestein sur les services qui a été changée suite à la protestation massive. Il ne faut donc pas laisser l'espace politique européen aux néolibéraux. Il faut au contraire lutter pour «un autre projet européen axé sur le progrès social» (appel de la Confédération européenne des syndicats pour les élections européennes du 25 mai 2014).

déi Lénk veut :

1. Soutenir les luttes convergentes en Europe contre l'austérité et les restructurations de l'Etat social; soutenir le combat syndical dans les Etats et aussi au niveau de la Confédération européenne des syndicats; mener un combat solidaire et déterminé contre les forces européennes responsables - à des degrés divers - des politiques néolibérales (conservateurs, droite nationaliste, libéraux, majorité des sociaux-démocrates et socialistes ...) par un renforcement substantiel de la gauche européenne qui s'est toujours opposée à ces politiques.

2. Construire par des luttes sociales et syndicales de nouveaux rapports de forces pour garantir la priorité aux droits sociaux et au progrès social par rapport aux libértés économiques et aux règles de concurrence.

3. Arrêter les libéralisations et privatisations des services publics (transport, santé, énergie, éducation...). et la fragmentation des services publics nationaux par le capital privé; mettre en place des entreprises de service public européennes et transfrontalières.

4. Déclarer comme objectif général de la politique européenne la redistribution de la richesse en faveur des travailleurs et la baisse générale et considérable du temps de travail, notamment hebdomadaire.

5. En matière de temps et conditions de travail: s'opposer à toute flexibilisation de la directive temps de travail; la renforcer en réduisant les plafonds pour le temps de travail et d'amplitude en fonction de l'augmentation de la productivité intervenue; promouvoir le «travail décent» et l'égalité de salaire et de traitement à tous le niveaux; fixer un âge de la retraite maximal s'imposant à tous les pays.

6. En matière de standards minimaux:

- introduire le principe d'un salaire minimum européen, calculé par rapport au niveau de vie dans chaque pays
- Introduire une indexation des salaires au niveau européen pour assurer les salariés contre la perte du pouvoir d'achat
- prévoir un revenu minimum au-dessus du seuil de pauvreté de chaque pays en tenant compte de prestations minimales garanties dans la sécurité sociale, ainsi que d'un droit à l'accès universel aux services publics
- commencer par prévoir de telles normes dans la définition des grandes orientations économiques
- déclarer comme droit fondamental le droit à une pension décente qui permet de vivre ainsi que le droit à

une assurance maladie qui couvre les frais de traitement, sans devoir recourir à des assurances privées; réviser les traités réservant jusqu'à présent la matière des rémunérations à la loi nationale.

7. En matière de travail précaire: lutter contre les constructions de «faux indépendants» par une approche commune, renforcer et harmoniser les directives sur le temps partiel, les CDD, le travail intérimaire pour constituer un solide socle de droits communs s'opposant à toutes les tentatives favorisant le travail précaire et le dumping social.

8. En matière de libre circulation:

- renforcer la directive détachement en protégeant efficacement le principe «à travail égal, salaire égal», les marchés publics, ainsi que le droit de grève; prévoir une liste ouverte de mesures de contrôle et un mécanisme de responsabilité solidaire obligatoire pour l'ensemble de la chaîne de sous-traitance et pour l'ensemble des secteurs; encourager le renforcement des contrôles nationaux et multilatéraux, p.ex. au niveau Benelux ou au niveau de la Grande Région
- combattre la directive sur le détachement intragroupe pour garantir la pleine égalité de traitement aux travailleurs d'un autre pays détachés à l'intérieur d'un même groupe
- empêcher que le Luxembourg ne soit un maillon de cette concurrence déloyale par l'accueil de sociétés d'intérim et autres travaillant exclusivement au-delà des frontières, au détriment des lois sociales et du droit du travail des pays voisins.

9. En matière de garantie jeunes: organsier une autre répartition du travail disponible, e.a. par une réduction générale du temps de travail obligatoire; renforcer la lutte contre la précarité et la flexibilisation du droit de travail; prévoir une garantie d'un emploi stable et de qualité et une formation qui y prépare effectivement; relancer une politique industrielle et développer les services publics.

10. En matière de protection contre les licenciements: renforcer les droits individuels et collectifs des travailleurs pour s'opposer aux licenciements «économiques» abusifs motivés notamment par les cours en bourse.

11. En matière de droits des travailleurs: élargir les droits collectifs des salariés et des syndicats à tous les niveaux: droits de négociation de conventions collectives, de participation au sein des entreprises, de consultation au niveau des décisions économiques et politiques; droit de grève à tous les niveaux, y inclus pour les fonctionnaires.

2

Pour une citoyenneté démocratique et participative

Les dirigeants européens ont construit l'Europe loin de leurs peuples, pourtant les premiers concernés. Les rares référendums ont souvent sanctionné les politiques européens qui, pris de panique au lieu d'écouter les revendications, ont décidé de passer outre, d'imposer leurs politiques et de mépriser les souverainetés populaires. Depuis le traité de Lisbonne qui a certes augmenté les compétences du Parlement Européen, la pratique de la prise de décision non-démocratique s'est amplifiée. Pire, le principe de base, la séparation des pouvoirs, est bafoué avec l'application du mécanisme européen de stabilité accordant à la Commission Européenne le pouvoir de sanctionner les États. Cet organe composé de membres non-élus, à l'écoute des lobbys bruxellois, cumule à présent des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Tout cela va à l'encontre du respect des principes démocratiques les plus élémentaires et demande une réaction vigoureuse. Toutefois, face à une construction européenne en échec, le repli sur la nation ne constitue pas l'alternative. Nous sommes conscients du fait que les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont européens, voire mondiaux.. Voilà pourquoi c'est en rassemblant les forces progressistes transnationales et en renforçant la cogestion démocratique dans les processus de décision que nous devons nous attaquer aux défis.

déi Lénk veut :

1. Mettre en oeuvre un processus constituant, précédé d'un large débat sur les objectifs et les moyens de l'Europe. Un tel projet, fondé sur la solidarité, la justice sociale, un véritable contrôle démocratique sur l'économie et les institutions, et l'égalité entre les hommes et les femmes exige une nécessaire rupture institutionnelle par rapport au marasme anti-démocratique actuel.

2. Renforcer le pouvoir du Parlement européen en lui conférant le droit d'initiative législative et en lui donnant des compétences en matière de recettes communautaires.

La Commission Européenne telle qu'elle fonctionne n'a pas de légitimation. Les relations entre le PE et les parlements nationaux, de même que les droits d'initiative des citoyens, doivent être renforcés de manière institutionnalisée.

3. Imposer la tenue d'un référendum avant toute ratification d'un traité européen ou international . Afin de garantir au peuple la possibilité de s'exprimer en connaissance de cause, les négociations doivent être menées de manière transparente et accompagnées d'un débat public.

4. Travailler à la construction d'un modèle politique européen capable d'articuler les intérêts des salarié-e-s à un niveau transnational. La mise en concurrence des peuples européens, que ce soit au niveau économique par les forces politiques néolibérales, ou au niveau national par les forces politiques de la droite dure et extrême, ne peut que mener vers des formes modernes de barbarie. Tout en respectant le droit de chaque peuple à définir souverainement ses relations avec l'Union européenne, telle qu'elle existe aujourd'hui, nous affirmons avec force la nécessité d'œuvrer à une union de plus en plus étroite des peuples européens, en premier lieu des salarié-e-s européens.

5. Élargir la citoyenneté européenne en permettant en principe aux résidents, qu'ils soient européens ou non-communautaires, de s'exprimer politiquement lors de toutes les élections. La citoyenneté européenne existe maintenant à travers la libre circulation des personnes et la possibilité de participer aux élections communales et européennes.

6. Développer les possibilités d'actions populaires communes du type référendum d'initiative populaire ou dépôt de projet de loi. La décision de la prise en considération de tels textes ne doit pas être liée aux compétences de la Commission ou du PE mais doit être automatique une fois le nombre de signatures acquis.

7. Redéfinir les compétences communautaires et nationales. Il faut identifier les orientations et décisions politiques à mener et à prendre au niveau européen, national et régional. Une coopération renforcée au niveau des régions transnationales, qui présentent des spécificités économiques et sociales, doit être mise en œuvre. Une telle coopération exigerait de nouvelles procédures démocratiques, tout en respectant la souveraineté populaire au niveau national. Dans le cadre d'une telle coopération, un rôle majeur doit revenir aux organes composés d'élu-e-s délégués par les différentes unités territoriales des régions transnationales.

8. Abolir les services secrets, y compris le nouveau service secret de l'UE «European Union Intelligence Analysis Center», ainsi que l'échange de données entre services secrets. Une démocratie ne peut s'établir dans une société surveillée. Il en va de même pour la création d'un service européen de sécurité censé regrouper les différentes agences telles Frontex, la coopération antiterroriste, Europol ou encore Eurojust. Le programme de surveillance INDECT doit être abandonné et le système E-call permettant la géolocalisation de chaque véhicule doit être facultatif. Il faut garantir une protection pour les whistleblowers et leur donner, en cas de bsoin, le droit d'asile (p.ex.Edward Snowden).

9. Faire de l'Europe un véritable projet démocratique et émancipateur, garantissant les mêmes droits pour tous les citoyens, en considérant notamment le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans des conditions sanitaires décentes ainsi qu'au mariage homosexuel.

3

Pour une revalorisation de l'action publique et une politique de la solidarité

Dès le traité de Maastricht et ses critères de convergence (arbitraires et unilatéraux) pour l'Union Economique et Monétaire, la politique européenne s'est focalisée sur une discipline budgétaire rigoureuse, ignorant ou négligeant les autres dimensions du développement : l'Etat social, la répartition des richesses, la reconversion écologique, et elle persiste dans cette voie. Or, les difficultés budgétaires des Etats de l'UE ne sont pas dues à une explosion des dépenses publiques ni à un excès d'Etat social, mais aux effets de la concurrence fiscale depuis 20 ans, au sauvetage des banques et à la récession après 2008. La prétendue «crise de la dette» qui justifierait l'austérité est en réalité une crise du modèle de développement capitaliste. Au lieu de corriger les dérives de ce modèle et donc de s'attaquer aux origines de la crise, l'Union Européenne s'est lancée dans une politique d'austérité encore plus sévère, qui débouche sur la régression sociale, la récession économique et la suspension de la démocratie. Le Mécanisme de stabilité (MES - à première vue un pas vers la solidarité européenne) est en vérité, par la disposition de la «stricte conditionnalité», un instrument de la régression sociale et par son mode de fonctionnement (despotisme de la Troïka et des ministres des finances), un instrument de régression démocratique. Les pactes successifs dits de stabilité jusqu'au Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG, dit : Pacte budgétaire) aggravent et consacrent cette austérité comme principe constitutionnel, soustrait à la décision démocratique par son automaticité. Ce despotisme austéritaire approfondit la crise de légitimité des institutions européennes et favorise l'émergence des forces d'extrême droite. Au lieu de protéger les citoyens du pouvoir néfaste des marchés financiers, on veut «rassurer» ces derniers par des mesures antisociales et des procédures autoritaires.

déi Lénk veut :

- **arrêter d'appauvrir le public en enrichissant le privé**
- **revaloriser l'action publique, avec un réel contrôle démocratique et des moyens accrus par une fiscalité fortement redistributive.**

Un tel tournant est peu probable sans un sursaut démocratique et social des citoyennes et citoyens européens.

1. Modifier fondamentalement le traité de Lisbonne, annuler les traités dits de stabilité (MES, TSCG…) et les remplacer par des pactes de développement économique, social et écologique solidaire.

On imagine mal comment on pourrait changer de direction dans le cadre des traités en vigueur. Il ne suffit pas d'y ajouter quelques vagues formules sur la croissance ou l'emploi. Les modifications nécessaires devraient rompre avec la logique y inscrite et les pratiques de leur application.

2. Fixer le cadre et les conditions des aides aux Etats en difficulté et de l'ajustement macroéconomique prévus par l'art 12 du MES actuel par des garanties sociales (clause de non-régression…) et écologiques, ainsi que par des obligations fiscales redistributives.

3. Briser le pouvoir despotique de la «Troïka» et des gouverneurs du MES (les ministres de finance de la zone euro), et garantir des procédures démocratiques – notamment en ce qui concerne la conditionnalité des aides. Les parlements nationaux et le Parlement européen seront obligatoirement saisis et devront disposer d'un droit de veto sur les mesures imposées aux Etats bénéficiant d'aides.

4. Rompre le pouvoir des marchés financiers sur le crédit, et donc sur les politiques des Etats; la Banque Centrale Européenne ou un nouvel institut européen public devra être habilité à fournir des crédits aux Etats membres à des taux raisonnables et liés à des conditions autres que celles d'aujourd'hui : interdiction de la régression sociale, rééquilibrage budgétaire par une fiscalité équitable, i.e. fortement redistributive.

5. Créer, parallèlement, dans les Etats membres des banques publiques qui pourront recueillir et garantir l'épargne des citoyens et financer par exemple des projets publics d'infrastructure, de reconversion écologique de l'industrie et de développement des PME.

6. Annuler la «règle d'or» (0,5% TSCG Art.3) et la remplacer par un mécanisme de coopération et de coordination économique, sociale, fiscale et budgétaire qui tienne compte à la fois du développement spécifique de chaque Etat, de la justice sociale et de la nécessaire reconversion écologique.

7. Promouvoir une politique budgétaire anticyclique contre la récession ET contre le chômage, un programme d'investissements publics (socialement utiles et écologiquement soutenables) tant au niveau national qu'au niveau européen, grâce à un budget européen fortement augmenté (aujourd'hui : 1% du PIB; contre 10% que proposent les économistes de l'EuroMemo 2013).

8. Annuler l'automaticité de décisions politiques du «pacte budgétaire» et empêcher l'inscription de politiques budgétaires dans les constitutions.

9. Organiser un audit de la dette publique permettant de définir la dette illégitime et de l'annuler.

10. Arrêter un véritable budget européen pour financer notamment la solidarité, la mutualisation des difficultés financières éventuelles, alimenté par un impôt sur les hautes fortunes et les revenus financiers et soumis au contrôle démocratique.

11. Le budget européen doit être également adapté à ce que le personnel de l'UE puisse travailler dans des conditions de travail décentes. L'UE doit enfin appliquer ses propres directives sociales pour son personnel.

4

Pour un changement fondamental de la politique économique

Le chômage élevé, la désindustrialisation, le manque d'investissements dans le développement durable, le démontage des services publics et de l'Etat social dans la zone euro sont autant d'indicateurs négatifs qui pèsent sur les élections européennes actuelles. L'orientation néolibérale de l'Europe a mis en échec les promesses en matière de développement économique et social qui avaient été faites au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et au-delà.

Interdisant purement et simplement qu'un Etat membre aide un autre à rembourser ses dettes ou que la Banque Centrale Européenne achète des titres publics à l'émission, les traités de Maastricht et de Lisbonne ont barré la route à la solidarité économique et sociale des pays de l'Union, portant ainsi en germe le désastre ultérieur.

Depuis la crise de 2008, le repli économique des pays de l'Union européenne s'est encore accentué. Le budget de l'Union, déjà marginal avec un cadre financier de l'ordre d'1 % du PIB européen et de 2 % de l'ensemble des budgets des Etats membres a encore été réduit de 35 milliards sur la période 2014-2020. Sous ces conditions, une politique économique d'ensemble au niveau de l'Union est illusoire. Quant à l'intervention individuelle des Etats membres, l'étroit carcan du déficit structurel limité à 0,5 % du PIB inscrit dans le Traité sur la Stabilité la Coordination et la Gouvernance (TSCG), rend impossible des politiques contra-cycliques nationales.

La focalisation des responsables européens sur la concurrence entre les Etats membres empêche de mener une politique industrielle commune.

La politique agricole de l'Union, seul élément d'envergure d'une politique commune à côté de celle de la pêche, reste figée dans ses contradictions et risque d'être abandonnée à moyen terme.

L'idéologie libre-échangiste a exposé le modèle européen à la compétitivité effrénée sans clauses sociales ou écologiques, provoquant ainsi son démantèlement progressif sous l'emprise du capitalisme déchaîné. Selon les voeux de la Commission et des députés conservateurs, libéraux et sociaux-démocrates du Parlement européen, ce libre-échange sans limites devrait trouver son apogée dans le futur traité transatlantique, rendant l'Europe dépendante des intérêts des entreprises multinationales.

déi Lénk veut :

1. Abolir les mesures de contrôle budgétaire et économique du «semestre européen» , qui se basent sur des critères d'austérité financière déraisonnables et mener une politique de développement véritable.

La gouvernance actuelle est centrée sur les exigences des marchés financiers et elle bannit tout déficit et endettement public . Elle doit céder la place à une politique ayant comme objectif premier la satisfaction des besoins humains fondamentaux: alimentation saine et équilibrée, santé, logement, environnement propre et sain, protection sociale, mobilité écologique. Du fait que la croissance économique ne pourra pas résoudre pas le problème du chômage, le travail et la production doivent être réorganisés non selon les lois du marché, mais selon les besoins de la population et les capacités et limites du système écologique planétaire.

2. Développer la solidarité économique européenne:

a) Il faut augmenter substantiellement le Budget européen:

- pour pouvoir mener une politique contra-cyclique européenne
- pour renforcer la politique économique de régions défavorisées par des fonds structurels, permettant de relancer dans une perspective durable les régions faibles d'Europe
- pour mener une politique de satisfaction des besoins basée sur la reconversion écologique et la transition énergétique vers une économie hors du nucléaire et de bas carbone

b) Une Banque Centrale Européenne controlée démocratiquement doit être chargée de soutenir les Etats membres en cas de difficultés financières et de combattre le chômage.

3. Promouvoir l'économie sociale:

- en harmonisant vers le haut les systèmes sociaux, en garantissant la protection sociale et l'accès aux soins de santé de toutes les couches de la population et en accompagnant financièrement et au niveau des équipements le vieillissement de la population
- en favorisant par des lois européennes et des mesures concrètes l'économie solidaire non orientée vers le profit
- en promouvant et en protégeant d'anciennes et de nouvelles formes de propriété collective et autogérée, notamment des coopératives.

4. Tirer parti du marché intérieur et combattre le double immobilisme commercial et monétaire:

a) Il faut cesser la logique de la concurrence des lieux de production, définir ensemble les besoins et encourager le développement des entreprises européennes et la coopération entre elles

b) Il est urgent de relancer la sidérurgie européenne comme industrie clé du développement économique

c) L'investissement dans la recherche, où l'Europe a pris du retard doit être fortement augmenté:

- Il faut promouvoir la recherche publique notamment dans les domaines de la santé, de la production d'énergie, de la réduction des gaz à effet de serre, dans le domaine du transport, de l'agriculture durable, de l'éducation, de la participation démocratique
- Il faut refuser la logique des Public-Private-Partnerships au niveau de la recherche et promouvoir une recherche démocratique, hors du cadre d'une maximation des profits privés

d) Pour les traités commerciaux en vigueur et ceux à venir, les quatre critères essentiels suivants permettant de juger de la pertinence d'un accord de libre-échange entre l'Union et d'autres pays doivent impérativement être appliqués:

- la création d'emplois utiles, et cela à l'appui d'études d'impact
- la réciprocité en matière d'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires et de marchés publics
- le respect de normes de qualité sociale (interdiction du travail des enfants; salaire minimum, conditions satisfaisantes de travail, liberté syndicale, ...) et environnementale (taxe carbone aux frontières)
- l'existence d'une clause de sauvegarde en cas de besoin pour les secteurs sensibles et de non-régression dans les domaines sociaux, environnementaux et fiscaux

e) La BCE doit mener une politique de change adéquate combattant la surévaluation de l'euro et la sous-évaluation du dollar.

5

Pour une fiscalité équitable et efficace

Depuis les années 1980, l'ouverture du marché unique, la libre circulation des capitaux en Europe et la globalisation néolibérale ont déclenché une concurrence fiscale exacerbée, notamment entre les Etats membres de l'Union européenne. Le néolibéralisme au pouvoir a bloqué toute régulation ou coordination qui aurait pu empêcher le dumping fiscal. La forte réduction des impôts sur les bénéfices des grandes sociétés, les hauts revenus et les patrimoines, le laminage de la progressivité de l'impôt ont appauvri les Etats et accru les inégalités sociales, dès avant la crise. L'évasion fiscale et les stratégies d'évitement fiscal des sociétés multinationales ont renforcé cet effet. Grâce aux multiples niches et dérogations, le taux réel d'imposition – surtout pour les grandes sociétés – est largement inférieur au taux légal. Ainsi la fonction redistributive de l'impôt a été fortement affaiblie. Le poids croissant des impôts indirects (notamment de la TVA) par rapport aux impôts directs, a accentué cette régression sociale.

déi Lénk veut :

1. Établir d'urgence un registre mondial des titres de propriété financiers en circulation – actions, obligations, produits dérivés…

2. Remettre à l'ordre du jour la fonction sociale de l'impôt visant à empêcher une concentration excessive des richesses et une accumulation de ressources financières privées inutiles voire dangereuses (spéculation) et à financer un Etat social fort par la ponction sur les hauts revenus et les grandes fortunes.

3. Lancer à cette fin une concertation européenne entre parlements nationaux et parlement européen, syndicats, associations de consommateurs, ONG et initier un large débat public pour une stratégie de convergence fiscale, contre le dumping fiscal.

4. Instituer un «serpent fiscal européen», avec des taux plancher et des assiettes larges, pour rétablir une forte progressivité de l'impôt sur le revenu, sur les bénéfices, sur la fortune et sur les droits de succession.

5. Introduire une taxe européenne sur les transactions financières, servant à alimenter le budget européen et à financer de grands travaux d'infrastructure, notamment pour la reconversion écologique de l'industrie : transports publics, énergies renouvelables…

6. Instaurer un impôt européen sur la fortune pour financer les fonds structurels et les mesures sociales de l'Union européenne.

7. Mettre en œuvre une fiscalité écologique européenne sur les entreprises (genre taxe carbone) pour décourager la pollution et pour financer la transition écologique et la lutte contre le changement climatique (au lieu du marché des quotas).

8. Imposer la fiscalité «à la source», donc sur les lieux de production de valeur, afin d'empêcher le tourisme fiscal des richesses, notamment les transferts de bénéfices vers les pays à faible fiscalité.

9. Insérer dans le statut de la «société européenne» des dispositions fiscales contre les stratégies d'évitement fiscal.

10. Accroître le contrôle des salarié/es et de leurs syndicats sur la fiscalité des entreprises (impôts réels payés, transfert de bénéfices vers les paradis fiscaux, manipulation des prix de transfert…).

11. Détecter et combattre toutes les niches fiscales qui réduisent la fonction

redistributive de l'impôt.

12. Lutter collectivement contre la fraude et l'évasion fiscale, et contre la multiplication de dispositions dérogatoires qui favorisent normalement les personnes et les entreprises les plus riches et les plus puissantes; l'obligation d'échange automatique d'informations est un pas dans la bonne direction, mais encore insuffisant : les multiples stratégies d' «optimisation fiscale» permettent toujours d'échapper à l'impôt.

13. Agir de manière déterminée contre toutes les sortes de paradis fiscaux, où qu'ils se trouvent, notamment en interdisant aux banques et entreprises européennes d'y implanter des activités ou des filiales.

6

Pour une mise au pas des marchés financiers

La spéculation à l'échelle mondiale représente plusieurs fois les richesses produites sur la planète. Le manque de régulation et des montages sophistiqués la rendent totalement incontrôlable. Cette dictature des marchés financiers sur l'économie réelle, les États et la société doit cesser. Depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, rien de fondamental n'a changé. Les mesures prises n'ont pas permis de contrôler les banques et de les mettre au service de l'économie réelle. Les fonds spéculatifs gardent toute leur liberté sans être aucunement contrôlés et le risque de futures bulles spéculatives reste patent. Avec l'argent des contribuables les caisses des spéculateurs en faillite ont été recapitalisées et leur richesse ne cesse d'augmenter comme avant 2008. Devant l'interdiction d'entraide des pays de l'Union, inscrite dans les traités européens, des agences privées (Moody's, Fitch, Standard & Poors) ont noté les Etats comme s'il s'agissait d'entreprises courant à la faillite et les «marchés financiers» ont nourri une montée fulgurante des intérêts à payer aux spéculateurs sur les titres de la dette publique, mettant en péril la stabilité économique de pays entiers. Les responsables européens se trouvaient ainsi confrontés au risque d'éclatement de la zone Euro. Mais au lieu de mettre en question leur système défaillant de construction de l'Union économique et monétaire ils ont aménagé – toujours au dernier moment - des systèmes de coupe-feu: prêts bilatéraux, fonds d'aide provisoire, Fonds européen de stabilité financière, Mécanisme européen de stabilité; tout cela en imposant aux pays «aidés» des mesures d'austérité étouffant l'activité économique et rendant encore plus difficile le rééquilibrage des finances publiques.

déi Lénk veut :

1. Annuler la dette publique illégitime. Pour y parvenir, il faut réaliser un audit de la dette publique, sous contrôle des parlements, et des organisations non gouvernementales de la société civile. Un tel audit permet de poser les questions centrales, c'est-à-dire à quoi a servi le crédit, qui a en profité et dans quelles poches est passé l'argent. L'audit permettra de déterminer les différentes responsabilités dans le processus d'endettement et d'exiger des comptes aux responsables.

2. Rendre aux Etats et leur pouvoir législatif, leur capacité de contrôle et d'orientation de l'activité économique et financière. Ils doivent disposer du droit d'emprunter de l'argent à la Banque centrale européenne, sans passer obligatoirement par les marchés financiers:

3. Réguler strictement le secteur financier

Le dogme libéral selon lequel le marché, livré à lui-même, permettrait une allocation optimale des capitaux est démenti par les faits, la crise.

Il faut:

- surveiller les marchés financiers par l'intermédiaire de chambres de compensation qui enregistrent les achats et les ventes et qui demandent des garanties aux débiteurs
- restaurer un contrôle des mouvements de capitaux au niveau européen
- lutter contre les détournements fiscaux (paradis fiscaux, fraude fiscale, optimisation fiscale).

4. Interdire la spéculation sur les titres de la dette publique, sur les monnaies, sur les aliments, sur les êtres vivants et sur les terres. Il faut également interdire les fonds qui n'ont d'autre but que la spéculation, telles les hedge funds, ainsi que des transactions à haut risque comme celles concernant les «produits dérivés» et la vente des titres à découvert. L'introduction d'une taxe sur les transactions financières, pour laquelle onze Etats membres de l'UE se sont déjà prononcés, est une priorité. Elle permettra d'une part de décourager la spéculation en introduisant un «grain de sable» dans les transactions les moins utiles à l'économie réelle et d'autre part à faire payer les spéculateurs pour la crise qu'ils ont provoquée. Enfin elle constitue une source de financement de grands projets de solidarité internationale et notamment du budget européen. Le Luxembourg doit rejoindre ces onze pays membres.

5. Considérer les banques comme des services publics. Les principales banques et assurances doivent passer sous contrôle

public. Le pouvoir de création monétaire – de l'ordre de 80 % de la masse monétaire au sens strict la zone Euro – et l'approvisionnement de l'économie en crédits sont trop importants pour être confiés essentiellement à des banquiers privés.

Les activités des banques doivent être séparées en activités de dépôts et d'affaires.

6. Lutter contre les paradis fiscaux, qui sont au service de la fraude fiscale et financière. Une manière déterminée consiste à interdire à toute personne et entreprise de l'U.E. de réaliser des transactions passant par un paradis fiscal.

7. Que le Luxembourg coopère avec les autres pays dans le cadre d'un échange automatique des informations au niveau des placements effectués et des revenus encaissés, et cela sur toute la gamme des produits; y compris notamment les fonds de placement et les actions. Il faut cesser de mener une politique consistant à attirer les grandes fortunes et les entreprises multinationales en leur faisant des cadeaux fiscaux.

7

Pour des services publics démocratiques satisafisant les besoins fondamentaux

Chaque individu a des besoins fondamentaux; chaque citoyen a besoin d'eau et d'air propres, d'un logement chaud, d'électricité, d'éducation, de services de santé, de transport, de communication, et bien d'autres. C'est à la satisfaction générale que l'Etat et les communes ont offert et offrent encore à chaque citoyen des services de qualité (même dans des régions moins peuplées). Le service public n'est pas simplement prestataire de biens et de services mais aussi producteur de lien social et de citoyenneté; le service public est un facteur de cohésion sociale. Les services publics relèvent de l'intérêt général et ne peuvent donc être abandonnés au bon vouloir des initiatives privées et aux lois du marché.

Pourtant l'Union Européenne a permis aux multinationales de s'approprier une partie grandissante des services publics au nom de la libéralisation, dans leur intérêt propre, de ces services, tandis que l'entreprise publique ne peut plus utiliser l'argent gagné dans ces activités pour financer d'autres activités d'intérêt public. En plus, la Commission européenne contrôle les aides publiques aux entreprises au nom du respect des règles de concurrence. Les décisions nationales de privatisation et les décisions européennes de libéralisation se combinent pour affaiblir ou démanteler les entreprises publiques. Avec la libéralisation et la privatisation, la qualité des services publics offerts s'est dégradée, ils sont devenus plus chers et de plus en plus inabordables pour beaucoup de citoyens. Des centaines de milliers de postes de travail ont été détruits, les conditions de travail se sont dégradées. Inégalités et chômage ont augmenté. Avec la crise, les services publics ont été attaqués davantage, pour des raisons budgétaires. Spécialement en Grèce, au Portugal ou en Espagne, des services publics ont été privatisés sous l'injonction de la «troïka» européenne, augmentant la misère de larges parties de la population.

déi Lénk veut :

1. Des services publics en mains publiques pour satisfaire les besoins fondamentaux de tous les individus.

2. Des services publics de qualité accessibles à tous, pour contrer l'augmentation des inégalités et veiller à la cohésion sociale, avec égalité de traitement, péréquation tarifaire, obligation de fourniture, minimisation des coûts pour la collectivité.

3. Des services publics à même de traiter les citoyens comme partenaires à part entière et non comme des cibles commerciales.

4. Des services publics sous contrôle démocratique et avec la participation des travailleurs qui en ont la charge.

5. Arrêter la libéralisation et la privatisation des services publics et favoriser la (re)communalisation et la (re)nationalisation de services privatisés, notamment en matière d'approvisionnement énergétique, étant entendu que la forme de la propriété est définie aux niveau des Etats et que, selon le protocole no 26 du traité de Lisbonne, les autorités nationales, régionales ou locales disposent d'ores et déjà d'un «large pouvoir discrétionnaire» pour fournir, faire exécuter et organiser les services publics d'intérêt économique. Une revendication générale est le contrôle public (européen, national, régional, communal, selon les cas) sur tous les réseaux non seulement énergétiques mais encore les réseaux d'approvisionnement en eau, les réseaux ferrés et les réseaux internet.

6. En matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement : continuer à soutenir au niveau des communes, des Etats, du Parlement européen, l'initiative citoyenne européenne «right2water» dans sa revendication pour une législation européenne:

- qui fait du droit à l'eau et à l'assainissement un droit humain au sens que lui donnent les Nations unies
- qui garantit que la fourniture d'eau et l'assainissement soient des services publics essentiels pour tous
- qui exige des gouvernements qu'ils garantissent l'assainissement de l'eau et qu'ils fournissent à tous les citoyens et une eau saine et potable en suffisance
- qui exclut l'approvisionnement en eau et la gestion des ressources hydriques des «règles du marché intérieur» et de la libéralisation
- qui oblige les institutions européennes à intensifier leurs efforts pour réaliser partout dans le monde l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

7. En matière de transports publics:

- garantir la mobilité pour tous
- soumettre les conséquences de la libéralisation à un bilan à établir ensemble avec les utilisateurs et les représentants des travailleurs du secteur du transport
- empêcher le démantèlement des entreprises de transport intégrées
- favoriser des entreprises de transport publiques, démocratiquement contrôlées, répondant aux besoins de transport collectifs, à des prix abordables, voire à titre gratuit.

8. En matière d'éducation et d'enseignement:

a) garantir que la garde d'enfants, de la petite enfance à l'âge adolescent, et l'éducation soient des devoirs publics, afin de permettre à chacun de concilier éducation des enfants et activité professionnelle et de garantir à chaque enfant l'accès égal à l'éducation; pour cela il faut e.a. des crèches publiques de bonne qualité et en nombre suffisant

b) remettre en question la vision européenne actuelle de l'éducation:

- qui conçoit l'école avant tout comme un facteur de compétitivité et d'investissement dans le «capital humain» en fonction des besoins des marchés
- qui prône l'école des compétences avant l'école du savoir
- qui favorise la marchandisation de l'éducation et partant la privatisation de l'école publique à tous les niveaux

c) refonder l'université comme institution publique démocratique, indépendante des intérêts économiques privés, accessible à tous et favorisant au niveau européen, les échanges d'étudiants et la recherche.

9. En matière des nouvelles technologies de l'information et de la communication:

- pour garantir le droit à l'information, l'accès aux réseaux de communication (Internet) doit être libre et se faire hors contrôle, surveillance et espionnage (sauf exceptions très rares et strictement délimitées, motivées par la prévention et la répression d'actions criminelles)
- assurer la neutralité du Net, la transmission des données numériques devant s'opérer sans aucune discrimination et/ou altération
- adapter la législation sur le droit d'auteur, afin que celle-ci ne constitue pas une entrave à la circulation des œuvres et du savoir sur le Net
- promouvoir l'utilisation des logiciels libres par les institutions communautaires, gouvernementales et publiques, notamment celles qui sont financées ou subsidiées par l'Union européenne.

8

Pour la protection du climat

Les négociations internationales n'ont pas réussi à freiner l'augmentation des émissions et le changement climatique avec ses conséquences désastreuses. L'Union Européenne elle-même a réduit ses ambitions. Le système des quotas de CO2, l'instrument principal de la politique climatique de l'UE a échoué. Pour éviter la catastrophe climatique, il faudrait contenir l'augmentation de température à moins de 2°C par rapport à l'ère industrielle, et donc réduire les émissions à effet de serre de 25% d'ici à 2020 et de 55% pour 2030. Il faut accélérer le tournant énergétique, mettre en place un système énergétique décentralisé et renouvelable, organisé démocratiquement par la main publique et garantissant pour chacun le droit fondamental de l'accès à l'énergie.

déi Lénk veut :

1. Augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie globale (25% en 2020, 45% en 2030) et l'efficience énergétique (40% d'économie d'énergie d'ici 2030) en fixant des objectifs ambitieux et contraignants pour tous les Etats membres, tout en tenant compte de leurs situations spécifiques, en instaurant une agence publique européenne en charge de la production et de la distribution de l'énergie, qui aura comme missions la lutte contre le gaspillage de l'énergie et la coordination du développement des énergies renouvelables aux niveaux régional et national; pour neutraliser la volatilité de certaines sources d'énergies renouvelables, il s'agit de s'orienter dans tout le continent vers une généralisation des réseaux intelligents (smart grids).

2. Assurer par un contrôle public efficace la limitation de la production et de la consommation d'énergie dans les entreprises, augmenter graduellement les tarifs d'énergie pour les grandes industries afin de les inciter à réduire leurs émissions de CO2 et à produire leur propre énergie renouvelable.

3. Introduire une taxe carbone sur les entreprises pour réduire les émissions et pour financer la reconversion énergétique.

4. S'engager pour une sortie rapide du nucléaire, abroger le Traité européen Euratom (qui alimente massivement l'industrie de l'atome au moyen des finances publiques) et arrêter toute aide à la construction de centrales nucléaires hors de l'Europe.

5. Interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels liquides et gazeux, dont le gaz de schiste.

6. Réduire fortement les émissions dues au transport de personnes et de marchandises (responsables de 40% des émission à effet de serre), notamment par la réduction des transports de longue distance des marchandises, par des investissements substantiels dans le transport ferroviaire, par la taxation des carburants fossiles utilisés pour le transport aérien.

7. Augmenter massivement les investissements dans les transports en commun publics urbains et interurbains, axés principalement sur le rail, arrêter définitivement la libéralisation du rail prévue notamment par le 4e paquet ferroviaire.

8. Renforcer les normes européennes d'émission pour les automobiles neufs et réduire la vitesse autorisée sur les routes européennes.

9

Pour la conversion écologique, la protection de la nature et des animaux

L'impératif inconditionnel d'une croissance économique quantitativement illimitée est incompatible avec la survie de l'humanité. Il sert surtout les intérêts des multinationales, alors que la majorité de la population en subira les conséquences néfastes. Le droit aux biens communs tels que l'eau, l'air, l'énergie, l'environnement naturel n'est plus garanti, le droit à la santé est menacé par la progression des maladies environnementales, la privatisation des assurances sociales, la marchandisation de la santé et la domination de l'industrie pharmaceutique. La dégradation de l'environnement urbain et naturel, de l'alimentation, de la santé et le coût de l'énergie touchent en premier lieu les couches populaires et aggravent les inégalités sociales. La question écologique est donc inséparable de la question sociale. Un nouveau modèle européen de développement écologique ET social s'impose, qui impliquera aussi d'autres comportements et modes de vie individuels et collectifs. Les souffrances des animaux dues à leur marchandisation effrénée, à la production industrielle de viande et à leur instrumentalisation excessive pour la recherche sont intolérables, la production industrialisée et la consommation excessive de viande nocives pour l'environnement et la santé. Les lois nationales et européennes dans ces domaines sont très insuffisantes.

déi Lénk veut :

1. Garantir l'accès égal aux biens fondamentaux.

Un développement soutenable doit garantir les droits fondamentaux pour tous, tout en préservant les équilibres écologiques:

- l'accès à l'eau propre, à l'énergie verte et au logement écologique sera garanti par des services publics
- une alimentation saine et soutenable sera favorisée par une régulation plus forte du marché alimentaire, la promotion de la production locale, l'abrègement des voies de transport, une transparence totale sur le processus de production, les ingrédients et la provenance, la suppression des productions inutiles et/ou nuisibles, l'encouragement d'une production et consommation de produits écologiques, biologiques et issus du commerce équitable et une interdiction européenne de tous les produits génétiquement modifiés
- le droit à un environnement sain exigera le bannissement systématique de tous les produits nocifs, et notamment une révision sérieuse de la directive REACH (produits chimiques).

2. Garantir le droit égal à la santé par:

- un système de santé public et performant, gratuit et égal pour tous/toutes dans chaque pays de l'Union européenne
- la reconnaissance des maladies environnementales et le développement de la médecine de l'environnement
- le contrôle démocratique de l'industrie pharmaceutique
- l'application systématique du principe «pollueur-payeur» aux entreprises.

3. Renforcer la protection de la Nature.

Il faudra:

- consolider et élargir le réseau «Natura 2000», initiative européenne de protection naturelle, afin de maintenir la diversité biologique des milieux;
- adapter et mettre en œuvre le projet de directive-cadre contre la régression et dégradation des sols
- appliquer de façon plus conséquente la directive-cadre sur la protection de l'eau et la directive sur l'utilisation des pesticides
- renforcer les droits collectifs (p.ex. droit de plainte collective) des fédérations de protection des animaux et de protection environnementale au niveau européen.

4. Reconvertir l'économie.

Les mesures suivantes s'imposent :

- relocaliser l'industrie et la placer sous contrôle démocratique des régions concernées, relancer toutes les régions de l'Europe, surtout celles qui sont structurellement faibles, dans une perspective durable et dans l'objectif de servir surtout les besoins régionaux
- protéger certaines productions locales de la concurrence industrialisée et mondialisée
- imposer des standards écologiques forts dans la production, développer les technologies écologiques
- supprimer les productions nuisibles aux humains et à l'environnement et si besoin, les reconvertir dans une logique de développement durable et de production utile
- réduire à un minimum les emballages et déchets superflus.

5. Renforcer la protection des animaux.

Il faut :

- développer toutes les alternatives possibles à l'exploitation actuelle de la vie animale (élevage en batterie, mutilations, transport, abattage industriel,...) dans la production d'aliments, de médicaments, de vêtements
- interdire les expérimentations animales et les maltraitances animales
- favoriser la réduction de la consommation globale de viande, poissons et produits laitiers vers plus de consommation de produits végétaux.

10

Pour une agriculture durable et la souveraineté alimentaire

La Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne influence fondamentalement les conditions d'alimentation de plus de 500 millions de citoyens européens. Elle représente 40% du budget de l'UE et fait de l'agriculture le secteur économique le plus touché par les politiques communautaires. La libéralisation et la soumission de l'agriculture au principe de concurrence entamées depuis la mise en place de la PAC en 1962 et ensuite accélérées à partir des années 1990 sous l'impulsion de l'OMC ont favorisé l'expansion d'une agriculture industrielle et productiviste. Cette politique a permis d'assurer l'indépendance alimentaire de l'UE, mais à quel prix? L'agriculture européenne est aujourd'hui dominée par quelques multinationales agroalimentaires qui à travers leur politique de brevetage détruisent l'autonomie paysanne et mettent en cause la souveraineté alimentaire de la population mondiale entière . L'intensification de la production agricole mène à une dégradation des sols et à un effondrement irréversible de la biodiversité. La disparition de petites et moyennes exploitations paysannes entraîne des pertes importantes d'emplois dans les régions rurales. La politique commerciale unilatérale de l'Union Européenne détruit l'agriculture familiale dans les pays du Sud et y met en péril la sécurité alimentaire de populations entières.

déi Lénk s'engage pour une politique agricole européenne écologiquement et socialement durable, équitable envers les pays du Sud et basée sur le principe de la souveraineté alimentaire et des circuits régionaux.

1. Mettre un terme à l'industrialisation de l'agriculture et à la destruction de petites exploitations agricoles, il faut réformer la répartition des aides directes.

Le mécanisme de l'octroi des aides ne devrait pas purement dépendre de critères économiques tels que la superficie des surfaces exploitées ou la productivité, mais devrait être réorienté pour faire bénéficier les exploitations qui produisent de manière écologiquement et socialement durable.

2. Maintenir les conditions posées au «verdissement» des aides aux paysans (zones d'intérêt écologique et rotation des cultures avec des parts respectives de 5% à 70% des surfaces) qui représentent un premier pas dans la bonne direction. Afin d'assurer la survie économique de petites exploitations, il faut faciliter et encourager les regroupements coopératifs et solidaires de producteurs agricoles.

3. Accroître fortement les moyens de la recherche agronomique consacrés à l'agriculture biologique au niveau européen.

4. Favoriser les circuits de production, de transport et de consommation agricoles régionaux et locaux:

- en réduisant l'importation de protéines destinés à l'alimentation animale (souvent produites dans des conditions environnementales et sociales désastreuses pour les pays d'origine)
- en favorisant un élevage lié au sol et par conséquent la production locale et régionale de fourrage et en oeuvrant vers une réduction massive de l'élevage et de l'abattage animal industriel et de la consommation de viande et de produits laitiers
- en prenant des mesures pour réduire le transport longue distance, en particulier les transports aériens, de produits alimentaires
- en privilégiant les produits (agricoles) locaux et régionaux dans les institutions publiques comme les cantines scolaires, les maisons de retraite ou les hôpitaux
- en protégeant la production agricole locale dans les régions défavorisées de la concurrence productiviste.

5. En finir avec l'orientation exportatrice de la politique agricole européenne qui a des effets catastrophiques sur la sécu-

rité alimentaire dans les pays du Sud et, dans ce sens, arrêter définitivement les subventions aux exportations agricoles européennes.

6. Exclure les produits du secteur agricole des négociations en vue d'accords commerciaux et d'accords multilatéraux (dans le cadre de l'OMC) et bilatéraux (accords de partenariat économique) existants et à venir pour permettre à chaque pays de nourrir sa population avec ses propres ressources.

7. Interdire la spéculation sur les produits alimentaires.

8. Mettre fin partout dans le monde à l'accaparement de terres et à l'acquisition de grandes étendues de terres agricoles par des entreprises transnationales et gouvernementales.

9. Interdire l'importation et la production d'agro-carburants de première génération et ne permettre la production d'agro-carburants (2e génération) utilisant les déchets agricoles inutilisables ou la biomasse que si la biodiversité n'est pas mise en danger.

10. Arrêter la dérégulation des marchés alimentaires qui risque d'entraîner une situation de surproduction et d'accentuer davantage la volatilité des prix.

11. Interdire:

- la production, le développement et l'importation de produits agricoles génétiquement modifiés
- la brevetabilité du vivant: empêcher le brevetage de plantes et d'animaux afin d'arrêter l'emprise des industriels agro-chimiques sur la chaîne alimentaire.

12. Garantir le droit des agriculteurs d'utiliser, d'échanger, de vendre et de protéger leurs semences. Pour contrecarrer le système semencier industriel, il est indispensable de soutenir et de faire renaître des systèmes semenciers territorialisés (banques de semences), gérés régionalement par la main publique ou par des communautés paysannes.

11

Pour une Europe solidaire et pacifiste

La stratégie de Lisbonne dispose que l'Union Européenne devienne la région la plus compétitive au monde. Le principe de compétitivité avec une maximisation des profits a déclenché une course à l'abaissement des coûts salariaux, tant au niveau européen que mondial. Cette dynamique néfaste pour les droits des salarié/e/s est soutenue par nombre d'accords bilatéraux comme les traités bilatéraux d'investissement. Ces accords de libre-échange permettent aux multinationales siégeant dans l'Union Européenne de s'établir plus facilement dans les pays tiers. Elles y exploitent non seulement les travailleuses et les travailleurs mais aussi leurs ressources naturelles et matières premières. En parallèle à cette exploitation de pays souvent fortement endettés, la politique européenne de sécurité et de défense, en accord avec les intérêts de l'OTAN, développe les technologies de l'armement et l'industrie militaire, pour e.a. les vendre à ces mêmes pays.

Pour remplacer le principe de compétitivité par celui de solidarité, une refondation de l'Europe s'impose. Un nouveau projet devra être construit sur des bases démocratiques, sociales et écologiques.

déi Lénk veut :

1. Introduire une harmonisation fiscale et un revenu minimum à un niveau européen.

2. Fonder toutes relations et accords bilatéraux sur le principe de la solidarité et non de la compétitivité.

3. Veiller à ce que les négociations sur l'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union Européenne soient suspendues. L'état d'avancement actuel des négociations doit être divulgué à l'opinion publique et un débat public sur l'accord doit être mené afin de pouvoir souligner la nature réelle dévastatrice des propositions avancées.

4. Le retour à une production alimentaire locale et de saison, accompagné du développement du commerce équitable. L'industrie agro-alimentaire est nuisible tant au niveau de l'environnement qu'au niveau du développement social dans un nombre croissant de régions. Les politiques qui encouragent l'accaparement des terres en détruisant l'environnement naturel, en épuisant les ressources d'eau et en empêchant ainsi les populations locales de disposer librement des ressources qui sont les leurs, doivent être abandonnées.

5. Un changement radical des modes de consommation des pays dits développés qu'il faut promouvoir sur la place publique et notamment dans les écoles.

6. Mettre un terme à la stratégie de l'Union européenne en faveur des biocarburants et donc de l'industrie du biocarburant, industrie responsable de déforestations massives, de destruction de la biodiversité et des conditions de vie des populations vivant dans les régions concernées.

7. Remplacer les réunions des G20 et G7, n'ayant ni légitimité politique ni légitimité légale, par des réunions institutionnalisées entre partenaires égaux.

8. Viser la dissolution de l'OTAN et, pour y parvenir, promouvoir la sortie des différents pays européens de ses structures. L'ONU doit être réformée de manière à pouvoir résoudre des conflits par la voie de négociations diplomatiques.

9. Démanteler le complexe militaro-industriel européen et réduire au minimum pour garantir une certaine sécurité. Ceci inclut une diminution progressive des dépenses publiques pour l'armement.

10. Arrêter le processus de militarisation progressive de l'UE et éviter toute participation de l'UE à des opérations militaires. Le programme de drones militaires de l'UE doit être arrêté.

11. Résoudre la situation d'occupation d'une partie de Chypre par la Turquie.

12

Pour une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme

Jusqu'aux printemps arabes et aux flux de réfugiés engendrés par ces derniers, l'Union Européenne portait sur son étendard la libre circulation des personnes comme un des ses acquis fondamentaux. Cependant, la mise en place de l'espace Schengen s'est accompagnée d'une intensification des contrôles aux frontières extérieures de l'UE. D'élargissement en élargissement, de crise en crise, cette liberté a été conditionnée par des restrictions et exceptions discriminatoires. La forteresse européenne avec ses pratiques d'«externalisation de l'asile» et la chasse aux migrants à ses frontières est en contradiction avec les aspirations humanistes affichées. Bien qu'un récent règlement vise à ce que les agents de Frontex respectent un tant soit peu les droits des réfugiés, l'approche générale de l'UE face aux migrants ignore la dignité humaine. Entre 2008 et 2012, les demandes d'asile dans les pays membres ont augmenté de 50%. Face à cette évolution, l'Union continue, par le biais d'accords bilatéraux, à détruire les économies locales qui se portaient bien et à soutenir des conflits par des ventes d'armements, déstabilisant ainsi des régions entières où bon nombre de personnes n'ont plus d'autre choix que de s'exiler.

déi Lénk veut :

1. Ensemble avec le Parti de la Gauche Européenne et de la fraction de gauche du Parlement européen, construire une Europe en solidarité avec le monde qui l'entoure.

2. Obliger les pays de l'Union Européenne à prendre leur responsabilité dans les mouvements migratoires actuels. Les politiques commerciales, les accords de libre-échange et la vente d'armement à des pays ou règne la guerre sont en large partie la cause de ces mouvements. Il faut en conséquence mettre un terme à ces politiques et développer les plans d'aide au développement.

3. Transformer les accords bilatéraux entre certains pays membres de l'Union et certains pays du Maghreb, visant à contenir les migrants en dehors des frontières européennes en des plans d'aide au développement.

4. Lutter contre les réseaux mafieux organisant le trafic humain. Les entreprises qui emploient des travailleuses et travailleurs au noir et les responsables qui forcent des personnes à se prostituer doivent être sanctionnées fortement. Par contre au lieu d'expulser les personnes migrantes concernées, il y a lieu de les protéger, garantir leurs droits sociaux et humains et leur permettre de vivre dignement en Europe.

5. Donner aux demandeurs d'asile le droit à un jugement de leur dossier dans un délai raisonnable, sinon une régularisation automatique s'impose.

6. La régularisation des travailleurs sans papiers après une période de travail de six mois.

7. Établir au niveau européen une harmonisation du droit d'asile, respectueuse des droits de l'homme et une véritable solidarité entre les pays de l'Union pour l'accueil des demandeurs d'asile.

8. Remplacer l'agence Frontex par des structures d'accueil dans lesquelles les nouveaux arrivants puissent vivre en liberté et sous des conditions de vie décentes en attendant que leurs demandes d'asile soient traitées. Ces structures doivent être établies sur tout le territoire européen.

9. Fermer les lieux de détention pour migrants et abolir le régime des expulsions forcées.

10. Donner aux demandeurs d'asile le droit au travail et la possibilité de participer à la vie sociale, culturelle et politique, afin de les intégrer.

11. Rétablir la liberté de circuler au sein de l'espace Schengen. Il faut revenir sur la décision de juin 2013 consistant à réintroduire le contrôle aux frontières «dans des circonstances exceptionnelles». Une véritable citoyenneté européenne devrait permettre aux ressortissants des pays membres de rester plus de 3 mois dans un pays d'accueil sans devoir justifier qu'ils puissent subvenir à leurs besoins et, le cas échéant, à ceux de leur famille.

Union européenne:
Rompre pour mieux reconstruire

Pour avoir une autre Europe, une Europe sociale, démocratique et écologique, il faudra rompre avec l'Union européenne telle qu'elle est construite actuellement. Les mobilisations citoyennes joueront un grand rôle dans cette stratégie de la rupture: rupture avec une Europe au service du grand capital, rupture avec l'austérité et la casse sociale, rupture avec la croissance des inégalités, rupture avec le chômage et la pauvreté, rupture avec les institutions européennes hors de tout contrôle démocratique, mais également rupture avec toute politique de repli nationaliste.

Une telle politique ne peut se faire que si elle se base sur la mobilisation des peuples, des citoyens, des travailleurs, des femmes et des jeunes dans toute l'Europe.

déi Lénk se veut être la traduction politique de cette mobilisation citoyenne au niveau politique. Ensemble avec les citoyens en lutte, déi Lénk se mobilise pour cette autre Europe, en rupture avec l'Europe des grandes multinationales, des Juncker, Schulz et autres Barroso.

NOTES

OGM
NATO
COMPÉTITIVITÉ
DICTAT
PPP
CDD
KRICH
PEUR
BARROSO
MONSANTO
CHÔMAGE
G20
G7
TAFTA
PAUVRETÉ
FRACKING
IWWERWAACHUNG
RASSISMUS
STEIERDRUMMING
LOUNBREMS
TROÏKA
CATENOM
CHÔMAGE
RASSISMUS
AGROINDUSTRIE
STEIERDUMPING
KRICH
AUSBEUTUNG
EXPULSIONS
INDECT
OGM
FRACKING
TROÏKA
G20
G7
TAFTA
AUSTÉRITÉ
PEUR
OGM
NATO
STEIERFLU
DUMPING SOCIAL
FISKALPAK
CHÔMAGE
FRONTEX
PAUVRETÉ
G20
PPP
MES
HOMOPHOBIE
PRIVATISÉIERUNG
FINANZSPEKULATIOUN
MONOCULTURES
TROÏKA
FRACKING
DICTAT
PHARMAINDUSTRIE
NATO
KRICH
AUSTÉRITÉ
MONSANTO
AGROINDUSTRIE
MES
TAFTA
FRONTEX
CHÔMAGE
OGM
G20
PAUVRETÉ
BARROSO
CDD
PEUR
IWWERWAACHUNG
HOMOPHOBIE
AUSTÉRITÉ
KRICH
OGM
G7
MES
MONSANTO
TAFTA
FRACKING
AUSBEUTUNG
CDD

déi Lénk

www.lenk.lu

B.P. 817 • L–2018 Luxembourg
Tél.: 26 20 20 72 • email: info@lenk.lu
(CCPL) IBAN LU41 1111 1549 7465 0000

Imprimé sur papier 100% recyclé.